

Demande de réaffectation suite à une mesure de carte scolaire antérieure à la rentrée 2026

☞ Ce document est réservé aux personnels qui ont fait, **dans le passé**, l'objet d'une mesure de carte scolaire et demandent à bénéficier du **droit à bonification** pour être réaffecté dans leur établissement d'origine.

☞ Pour bénéficier de la bonification, il y a obligation de d'exprimer chaque année de manière consécutive le vœu établissement. En cas d'interruption de la demande, cette bonification n'est plus acquise.

Nom :

Prénom :

Grade : Agrégé Certifié PLP PEPS PSYEN

Discipline :

A fait l'objet d'une mesure de carte scolaire lors de la rentrée dans l'établissement ou la zone de remplacement :

Affectation en établissement :

Code établissement : Libellé :

Affectation en zone de remplacement :

Code de la zone : Libellé :

Demande à bénéficier de la bonification de 1500 points pour y être réaffecté.

A exprimé ce vœu au mouvement intra-académique 2025 :

oui non

Fait à

Le

Signature de l'intéressé(e) :